

# **GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES**

TOME I

**Les Monuments Civils et Religieux**

PREMIÈRE PARTIE

## **MONUMENTS CIVILS**

PAR

**G. DES MAREZ**

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins  
par R. VAN DE SANDE



**TOURING CLUB DE BELGIQUE**  
SOCIÉTÉ ROYALE

**Prix des deux [parties : Fr. 3.50**  
Fr. 2.75 pour les membres du Touring Club



TOURING CLUB DE BELGIQUE  
SOCIÉTÉ ROYALE

---

# GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

---

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

---

PREMIÈRE PARTIE

# Monuments Civils

PAR

G. DES MAREZ

*Archiviste de la Ville de Bruxelles  
Professeur à l'Université libre*

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUT, S. A.

NOVEMBRE 1918



## PREMIÈRE PARTIE

---

### LES

# MONUMENTS CIVILS

---

## I.

### L'Hôtel de Ville

#### I

#### Historique

Parmi les monuments civils de Bruxelles, l'Hôtel de Ville est incontestablement le plus remarquable tant par sa richesse architecturale que par son importance politique. Il fut commencé en 1402, précisément au moment où Bruxelles atteignit l'apogée de sa grandeur économique. Cent ans auparavant déjà, notre ville qu'une industrie drapière florissante avait élevée au rang d'une puissante commune, avait éprouvé le besoin d'avoir une maison échevinale. Elle avait exproprié à cet effet, en octobre 1301, une maison en pierre — un *steen* — appelée *de Meerte*, sise à l'angle de la Grand'Place et de la rue de l'Etoile, la rue Charles Buls actuelle, exactement à l'endroit où s'élève la tourelle qui renferme l'horloge. Avant cette date, le Magistrat, conformément à un vieil usage, se réunissait pour juger et délibérer au Marché même, en plein air, ou bien au cimetière voisin de l'église Saint-Nicolas, ou bien encore dans l'église même ou dans le *steen* de l'un ou l'autre lignage. Les halles, qui furent les premiers monuments que nos bourgeois-marchands élevèrent dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, procuraient également à nos échevins un abri commode et d'autant plus indiqué que les intérêts politiques de la cité se confondaient presque avec ses intérêts économiques.

Cependant la structure administrative de la ville se compliquait chaque jour davantage, les mœurs judiciaires et politiques se modifiaient en même temps, et il fallut songer à élever une maison échevinale digne de l'importance politique acquise et servant en quelque sorte d'expression à celle-ci. La Ville se contenta tout d'abord d'exproprier le *steen* dit *de Meerte* qu'elle transforma en maison échevinale, *schepenhuis* ou *domus scabinalis*, comme on la désigne couramment dans les actes flamands et latins de l'époque. Elle y ajouta bientôt, en 1327, un *steen* voisin, *den Wilden Ever* (le Sanglier), qui était situé sur l'emplacement de la tour actuelle de l'Hôtel de Ville. Comme l'administration se compliquait toujours, elle fut obligée de construire des dépendances en bois tout autour des *steenen* expropriés. Une maison voisine, *l'Etoile*, fut réservée à l'aman de la ville, et

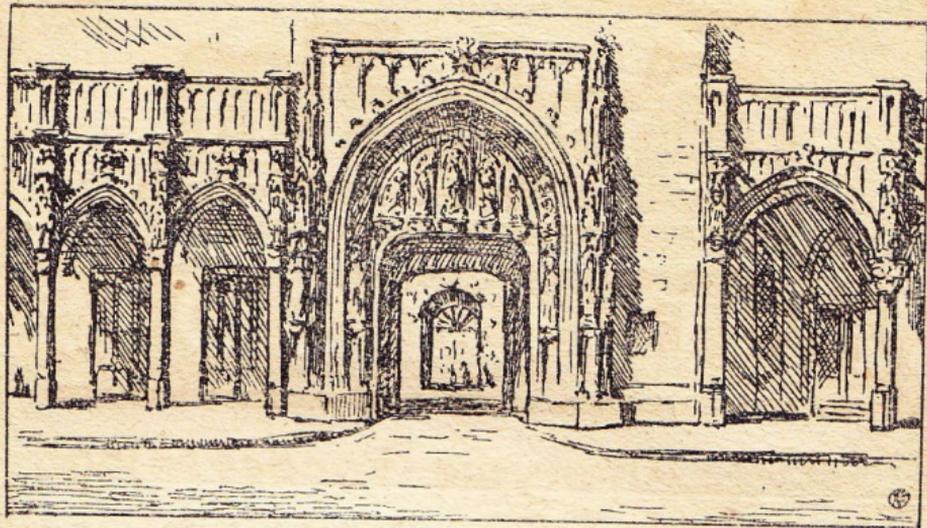


Fig. 1. — Dessin montrant l'asymétrie du porche d'entrée de l'Hôtel de Ville.

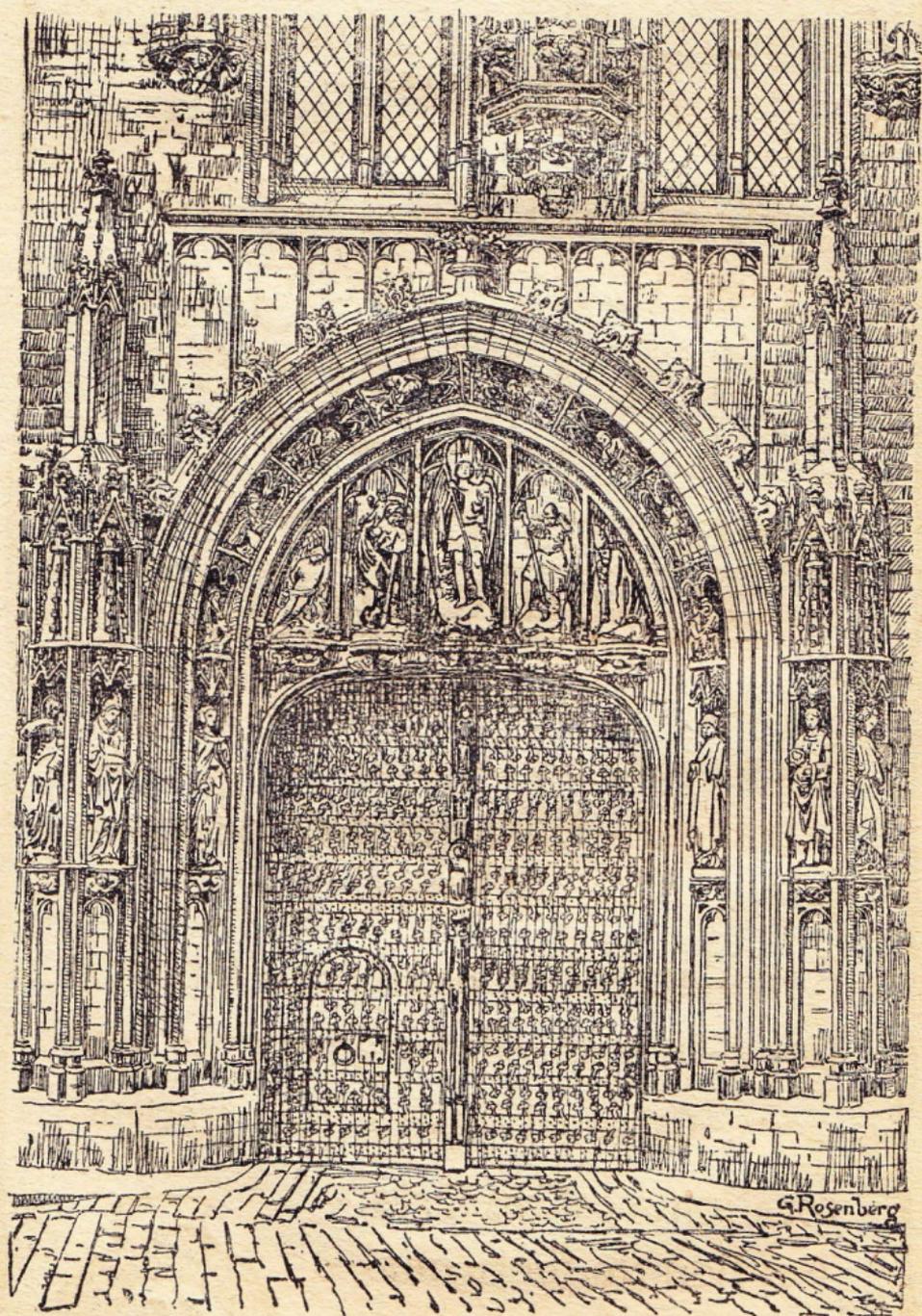


Fig. 2. — Porche d'entrée de l'Hôtel de Ville.

c'est de là, toutes fenêtres ouvertes, que ce haut fonctionnaire justicier assistait aux exécutions capitales qui avaient lieu à la Grand'Place (plan fig. 3).

Arrivée, vers 1400, au faite de sa grandeur économique, devenue la plus riche et la plus populeuse des cités brabançonnnes, Bruxelles ne pouvait plus décentement se contenter de ces bureaux dispersés, étriqués et manifestement insuffisants. Bruges déjà avait indiqué la voie en remplaçant sa maison échevinale en bois par un superbe monument gothique. Bruxelles suivit et voulut édifier un hôtel communal plus somptueux encore que celui de Bruges. Pour asseoir ce palais nouveau, elle ne pouvait trouver un meilleur emplacement que celui sur lequel s'élevaient déjà les steenen expropriés en 1301 et en 1327. Le terrain y était sec; c'était un banc de sable séparant le ruisseau du Marché aux Herbes du *Smaelbeke* qui passait par le Marché aux Fromages (fig. 25). Les immeubles existants furent démolis et sur l'aire déblayée on posa, au printemps de l'année 1402, la première pierre du nouvel édifice.

#### Plan primitif

Le plan à exécuter ne répondait pas à celui de l'Hôtel de Ville actuel. Il ne comportait que l'aile gauche du monument, jusques et y compris une tour terminale, située à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la tour centrale. L'escalier des lions en était l'entrée principale. A ce quadrilatère, faisant front à la Grand'Place, venait se joindre un deuxième quadrilatère, longeant la rue Charles Buls et formant équerre avec le premier.

La tour terminale était le *beffroi* de la commune. Le compte de construction du mois d'octobre 1405 en parle expressément et nous apprend que la grosse charpente de l'Hôtel de Ville s'engageait dans le flanc de ce beffroi et que son entrée était ornée de statues ou « d'images » (*beelden*) qu'on fit nettoyer à cinq reprises.

#### Plan agrandi

Tel était l'aspect de l'Hôtel de Ville primitif quand, trente ans plus tard, le Magistrat voulut faire un édifice beaucoup plus grandiose encore. Il expropria à cet effet, de 1436 à 1444, une série de maisons, depuis le beffroi jusqu'à l'angle de la rue de la Tête d'Or. C'étaient les maisons dites de *Meersman* (le Mercier), de *Leeuw* (le Lion), *Gelre* (Gueldre), deux caves appelées de *Scupstoel* (l'Escarpolette) et *Papenkeldere* (la Cave des Clercs), mentionnées déjà dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; ensuite, *Rodenborch*, et au coin de la rue, de *Moor* ou de *Moer*; enfin, dans la rue de la Tête d'Or même, de *Landscrone* (la Couronne du Pays), de *Bogaert* (le Verger) et la maison attenante du barbier de Goutaille (plan, fig. 3).

Sur ces terrains nouvellement expropriés, on construisit l'aile droite ou occidentale de l'Hôtel de Ville. Le 4 mars 1444, le comte de Charolais en posa la première pierre « au pied de la tour existante », comme le dit un chroniqueur du XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire « au pied du beffroi ». Cette aile était probablement achevée, du moins le gros œuvre, vers 1450.

Que devenait à la suite de cet agrandissement imprévu la tour terminale ou le *beffroi* d'angle de l'Hôtel de Ville primitif? Hors de proportion, elle se trouvait écrasée entre les deux ailes. Il fallut la remplacer par une tour beaucoup plus monumentale, en rapport surtout avec les deux ailes de l'édifice. Le 23 janvier 1449, la Ville signait une convention avec l'architecte Jean Van Ruysbroeck, « maître de la maçonnerie » de l'église de Sainte-Gudule, en vue de l'érection de cette nouvelle tour.

Le spectateur attentif aura remarqué que la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville ne se trouve pas dans l'axe. La légende veut que l'architecte, s'étant aperçu, mais trop tard, de son erreur, se pendit de désespoir. C'est là une pure légende qui s'attache à la plupart des grands monuments. Nous pensons que l'architecte a tout simple-

ment conservé le porche d'entrée du beffroi existant. Il a renforcé à droite la muraille par un massif de maçonnerie, et a obtenu ainsi, au premier étage, une assiette suffisante pour supporter la merveilleuse tour qu'il avait conçue (voir page 22). Cette tour, commencée en 1449, fut achevée en 1454, date à laquelle on plaça, tout au haut de la flèche, le Saint Michel de Martin Van Rode.

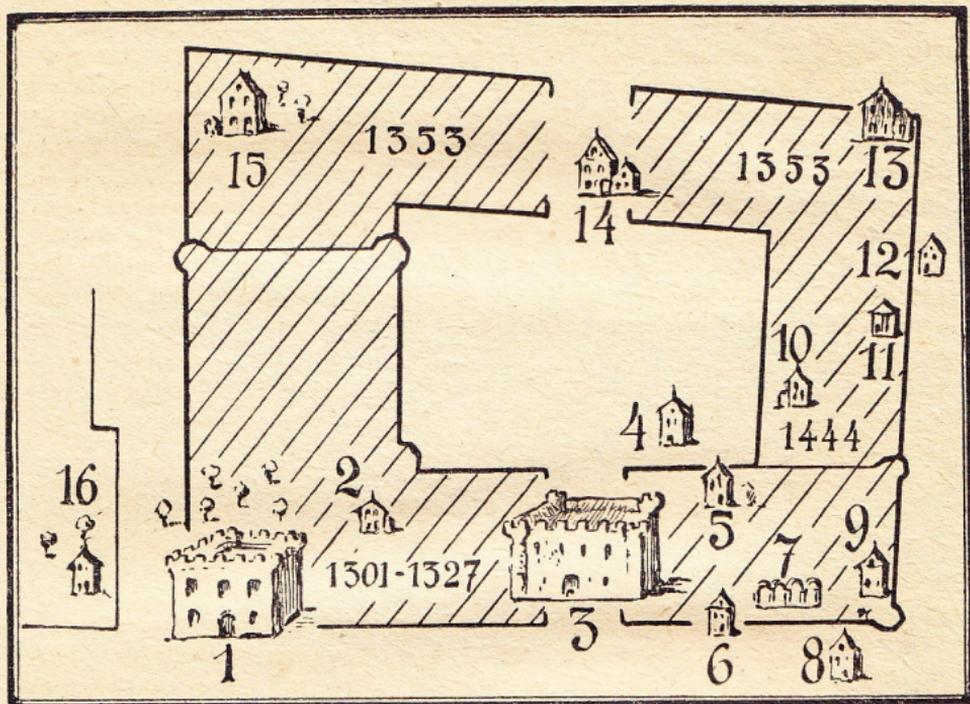


Fig. 3. Emplacement des maisons expropriées en vue de la construction de l'Hôtel de Ville (1402-1444) et de la Halle aux Draps (1353) :  
 1. Le steen De Meerte (1301). — 2. Héritage de Ode la Mercière. — 3. Le steen Den Wilden Ever (1327). — 4. De Meersman (1353). — 5. De Leeuw (1436). — 6. Gueldre (1436). — 7. Caves dites De Scupstoel et Papenkeldere (1436-1443). — 8. Rodenborch (1444). — 9. De Moor ou Moer (1444). — 10 et 11. De Lantscrone et Den Bogaert (1444). — 12. Maison du barbier de Goutaille (1444). — 13. Sonien (1353). — 14. De Wilde Gans (1353). — 15. De Sporwaer (1353). — 16. De Sterre, siège de l'amman.

#### Les architectes de l'Hôtel de Ville

Nous venons de citer le nom de Jean Van Ruysbroeck. Cet architecte, connu également sous le nom de *Van den Berghe*, figure au premier rang des architectes du XV<sup>e</sup> siècle. Il travailla à l'achèvement de l'église de Sainte-Gudule et fut très probablement l'auteur des plans du chœur de Saint-Pierre à Anderlecht. Il fut aussi l'architecte de Philippe le Bon. Il devait être en même temps « imagier » ou tailleur de pierre, car nous savons qu'en 1443, l'hôpital d'Audenarde lui commanda un puits orné de sculptures. Il participa à la révolution démocratique de 1421, devint conseiller plébéien et, en 1426, mambour de l'hospice Terarken. Il mourut peu après le mois de juillet 1485.

Jean Van Ruysbroeck, nous le savons expressément par la convention du 23 janvier 1449, exécuta la tour. Quant à l'aile gauche, l'Hôtel de Ville primitif, commencée en 1402, l'architecte en fut très probablement *Jacques Van Thienen*, appelé dans des comptes de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle *Maître Jacques de Sainte-Gudule qu'on appelle Van Thienen*, manifestement parce qu'il travailla à l'édification du collatéral droit de cette église. Son nom figure, en effet, dans le compte des dépenses de construction de l'Hôtel de Ville de 1405, à côté de celui de *Maître Jean Bornoy*. Ce dernier travaillait avec 17 maçons, 4 tailleurs de pierre et 27 chefs-compagnons. Quant à l'aile droite, commencée en 1444, nous n'en connaissons malheureusement pas l'architecte.

La **restauration** de l'Hôtel de Ville se fit dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1695, lors du bombardement de la ville par le maréchal de Villeroy, l'Hôtel de Ville fut incendié. Il ne restait que la tour endommagée et les gros murs. Immédiatement après la catastrophe l'édifice fut relevé de ses ruines. Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses belles sculptures s'effritèrent, d'autres disparurent, si bien qu'au siècle suivant l'Hôtel de Ville se trouvait dans un état déplorable. Vers 1840, la Ville ordonna sa restauration. On commença par la tour, en 1841, et le travail fut dirigé par l'architecte Suys. La partie supérieure fut refaite, pierre par pierre, avec des matériaux provenant des carrières de Gobertange, près de Jodoigne. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail de restauration poursuivit son cours, cette fois sous la direction de l'architecte Jamaer. Vers 1860, l'aile gauche et la partie inférieure de la tour furent restaurées. Bientôt après, on s'occupa de l'aile droite. En 1900, on plaça les statues rue de la Tête d'Or. Il reste à refaire la toiture pour laquelle les plans de restauration sont prêts. Il importe de remplacer les lucarnes existantes par des lucarnes gothiques et de poser sur le faite une crête en plomb.

## II

### Description

#### I. AILE PRIMITIVE OU AILE GAUCHE (1)

(1402-1410)

Fig. 6.

Les caractères généraux du monument sont à rechercher dans le style architectural adopté au Moyen Age pour les maisons de pierre ou les *steenen* des familles patriciennes. On sait que ces *steenen* étaient susceptibles de supporter un siège, qu'ils étaient rectangulaires, pourvus de tourelles de défense à leurs angles, bordés de créneaux et terminés parfois par un donjon. Or, les halles et, après elles, les hôtels de ville rappellent cette ordonnance architecturale. Notre Hôtel de Ville forme, en effet, un quadrilatère allongé, avec des tourelles en saillie aux angles, le toit bordé d'une balustrade crénelée, double souvenir des tours de défense et des anciens créneaux de la demeure fortifiée.

L'aile gauche se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages, d'une tourelle d'angle et d'une vaste toiture à lucarnes.

Le **rez-de-chaussée** forme, dans sa partie antérieure, galerie ou portique. Cette galerie comprend onze arcades qui retombent, non pas sur des colonnes, mais sur des pieds droits en forme de piliers butants. A l'endroit de l'escalier, la construction est hardie et, peut-être bien, unique dans son genre. Deux arcades, en effet, y sont soutenues par d'énormes culs-de-lampe suspendus dans le vide. On a ainsi plus facilement accès à l'escalier qui, dans la conception primitive du monument, devait servir d'entrée principale. Nous appelons cet escalier *Escalier des lions* parce qu'il fut orné de deux lions en 1770, époque de sa reconstruction (fig. 4). Dans le fond de la galerie, différentes portes donnaient accès aux salles du rez-de-chaussée, transformées en boutiques en temps de foire et occupées par les sergents de ville et par le poste des veilleurs de nuit. Au haut du perron, à gauche de l'entrée, se trouvait la chapelle du Magistrat.

Au **premier étage**, au-dessus du portique, nous avons une bretèche ou balcon. C'est de là que les souverains assistaient aux fêtes données au Marché ou que les magistrats promulguaient les lois et ordonnances de la cité, les traités de paix et les pardons. Lors de son inauguration, le duc y apparaissait et recevait le serment de fidélité des bourgeois massés sur la place. Les fenêtres près de la tourelle

(1) Nous entendons par *droite* et par *gauche* ce qui se trouve à la droite ou à la gauche du spectateur regardant l'édifice.

d'angle ont remplacé des portes qui s'ouvraient directement sur la Grande salle, la salle gothique actuelle. Une balustrade, faite d'une série d'arcatures trilobées simulées, court tout le long du balcon. A l'arrière-plan s'élève la façade proprement dite. On y compte dix fenêtres rectangulaires dont les trumeaux sont décorés de statues.

Entre le premier et le deuxième étage se déploie une riche frise, peuplée d'un grand nombre de statues. Les socles et les pinacles existaient, mais les niches étaient vides. On y plaça, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des statues qui rappellent le souvenir de citoyens illustres.

Le second étage reproduit par la disposition des personnages — posés alternativement un et deux — l'ordonnance des trumeaux du premier étage. Les fenêtres sont, non plus rectangulaires, mais surmontées d'un arc en ogive trilobé et simulé. Le rampant de l'arc est garni de crochets et un fleuron en orne la pointe.

La balustrade à créneaux est ornée d'arcatures ajourées. Elles sont trilobées et décorées alternativement d'un quadrilobe dans leur partie inférieure. La balustrade est interrompue de distance en distance par un socle plein, placé en losange dans l'axe des trumeaux à double statue, de manière à avoir, de haut en bas du monument, une belle ligne architecturale. On remarquera que grâce à ces trumeaux la façade tout entière est divisée en cinq parties, chacune comptant deux fenêtres.

A l'angle s'élève une tourelle, sans ouverture sur toute la hauteur des deux étages. La balustrade à créneaux la contourne à la hauteur du toit, tandis que dans la partie surélevée elle est encerclée d'une

double galerie, sorte de chemin de ronde, la première faite d'arcatures trilobées ajourées qui imitent celles de la balustrade de la bretèche, la seconde de panneaux quadrilobes. L'horloge que nous y voyons, n'est pas une nouveauté. En 1441 déjà, on y plaça un cadran-horloge qui devait indiquer les heures aux gens qui fréquentaient le marché.

La façade latérale est construite de la même manière que la façade principale : deux étages, un balcon simulé rappelant celui de la bretèche, des fenêtres identiques, une même théorie serrée de statues, de socles et de pinacles. Le gable ou pignon délimite nettement le bâtiment quadrilatère qui fait front à la Grand'Place. Une tourelle en échauguette le termine et contrebalance la tourelle d'angle que nous venons de décrire. Le quadrilatère, formé par la Salle gothique, est flanqué, lui aussi, d'une tourelle d'angle, identique, cette fois, à celle qui s'élève au coin de la Grand'Place et de la rue Charles Buls.

La pente du toit est immense. Elle comprend une quadruple rangée de lucarnes qui ne répondent pas dans leur état actuel au type gothique. On les remplacera par des lucarnes, encadrées d'un gable trilobé en bois et terminé par un fleuron. Une crête ajourée en plomb sera posée sur le faîte de la toiture, achevant ainsi de nous donner l'image parfaite de notre Hôtel de Ville tel qu'il était au XV<sup>e</sup> siècle.

L'aile gauche ou orientale est couverte de sculptures. Déjà nous avons signalé les statues, les socles et les dais. Le visiteur qui s'intéresse plus particulièrement à la décoration ornementale ne verra pas sans intérêt les culs-de-lampe variés de la galerie. Ils méritent d'au-



Fig. 4.

Lion ornant l'Escalier  
des Lions (1770).

tant plus d'attirer notre attention qu'ils remontent, comme types, à l'époque même de l'achèvement de l'Hôtel de Ville, au règne d'Antoine de Bourgogne (1406-1415). Nous avons parlé ailleurs de l'école bruxelloise de sculpture qui naquit dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et atteignit au XV<sup>e</sup> son plein épanouissement (1). L'ornementation du portique appartient précisément à cette période de transition qui comprend les trente premières années du siècle bourguignon. L'influence française, prédominante en Brabant depuis l'introduction du style gothique vers 1250, est définitivement écartée au profit d'un développement artistique national. Les sujets d'ornementation qui égalaient les arcades du portique, sont l'œuvre des tailleurs de pierre qui se préparaient en grand nombre à asseoir la réputation de l'école bruxelloise du XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont de préférence des personnages couchés, drapés dans des vêtements amples, dont les plis souples et ondoyants diffèrent des plis cassés, anguleux et profondément fouillés de la sculpture du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, telle que nous la trouverons au portique de droite.

Les deux formidables *culs-de-lampe historiés*, suspendus dans le vide au-dessus de l'escalier, sont illustrés de scènes dont les unes rappellent la légende d'Herkenbald, les autres un fait historique, l'assassinat d'Everard 't Serclaes par le sire de Gaesbeek. Sur le cul-de-lampe de droite, trois scènes se succèdent : tout d'abord, la scène de la séduction qui aboutira au crime dont se rendra coupable le neveu d'Herkenbald; ensuite, la punition du coupable, tué de la propre main de son oncle, justicier intègre qui sut faire taire ses sentiments de famille pour remplir son devoir de magistrat; enfin la communion miraculeuse du justicier implacable. Sur le cul-de-lampe de gauche, le tailleur de pierre a perpétué le souvenir d'un crime odieux qui s'était accompli vingt ans auparavant, en 1388, l'assassinat de l'échevin Everard 't Serclaes, tué par les sergents du sire de Gaesbeek, au retour d'un voyage à Lennick-Saint-Quentin, victime de l'énergie qu'il avait montrée dans la défense des droits de la cité. La partie inférieure du cul-de-lampe est curieuse. On y voit le diable emportant l'âme du sire de Gaesbeek.

## II. AILE DROITE OU OCCIDENTALE

(1444-vers 1450)

Fig. 9.

Cette aile, nous l'avons dit déjà, constitue un agrandissement de l'Hôtel de Ville primitif. Commencée quarante ans plus tard, elle accuse des différences de style qui ne troublent cependant pas l'harmonie générale de l'édifice.

Le *rez-de-chaussée* compte six arcades dont les ogives, beaucoup plus larges que celles du portique de l'aile gauche, retombent alternativement sur une colonne et sur un pied droit. Au-dessus se trouve une bretèche dont la balustrade est identique à celle de gauche, sauf que les fleurons des ogives de la galerie tombent sur les arcatures.

Les *deux étages* correspondent dans leurs grandes lignes à ceux de l'aile orientale. Un simple examen pourtant suffit pour en faire découvrir les différences. Tout d'abord, la décoration sculpturale est beaucoup plus simple; ensuite, les fenêtres, tant au premier étage qu'au second étage, sont à ogive ouverte et non pas simulée; enfin, entre les deux rangées de fenêtres, sur le plat du mur, il n'y a pas cette suite interrompue et serrée de statues et de dais, mais une simple rangée d'arcatures trilobées et fleuronées. Les rampants des ogives des fenêtres sont garnis de feuilles de chou frisé et leur pointe est terminée par un énorme fleuron.

Les *statues* représentent les ducs et les duchesses de Brabant. Les dais qui les abritent diffèrent également par leur style de ceux de

(1) Tome II. *Les Musées. Le Musée Communal*, pages 221 à 222

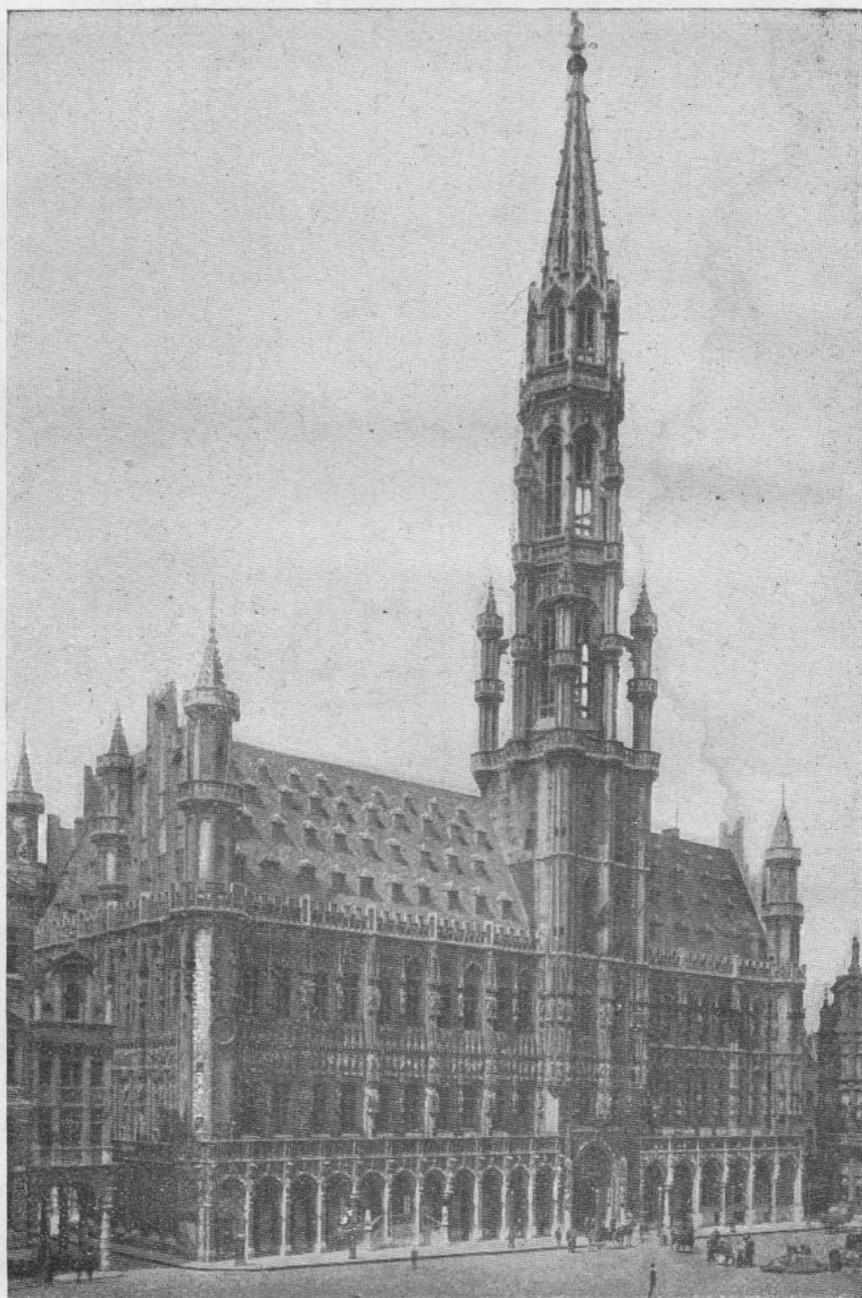


Fig. 5. — Hôtel de Ville (1402-1454).

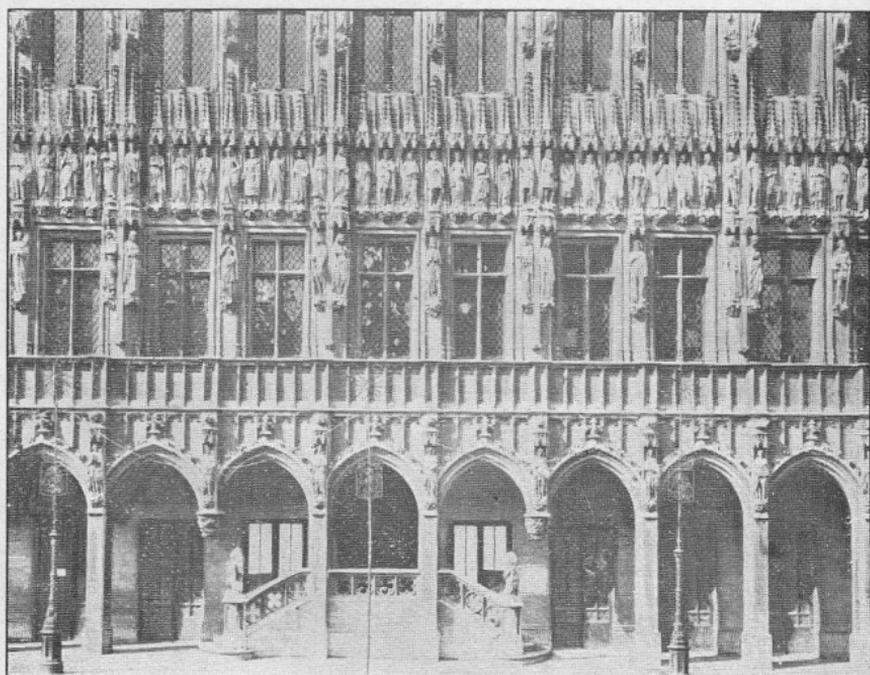


Fig. 6. — Aile gauche de l'Hôtel de Ville avec l'escalier des Lions (1402-1410).

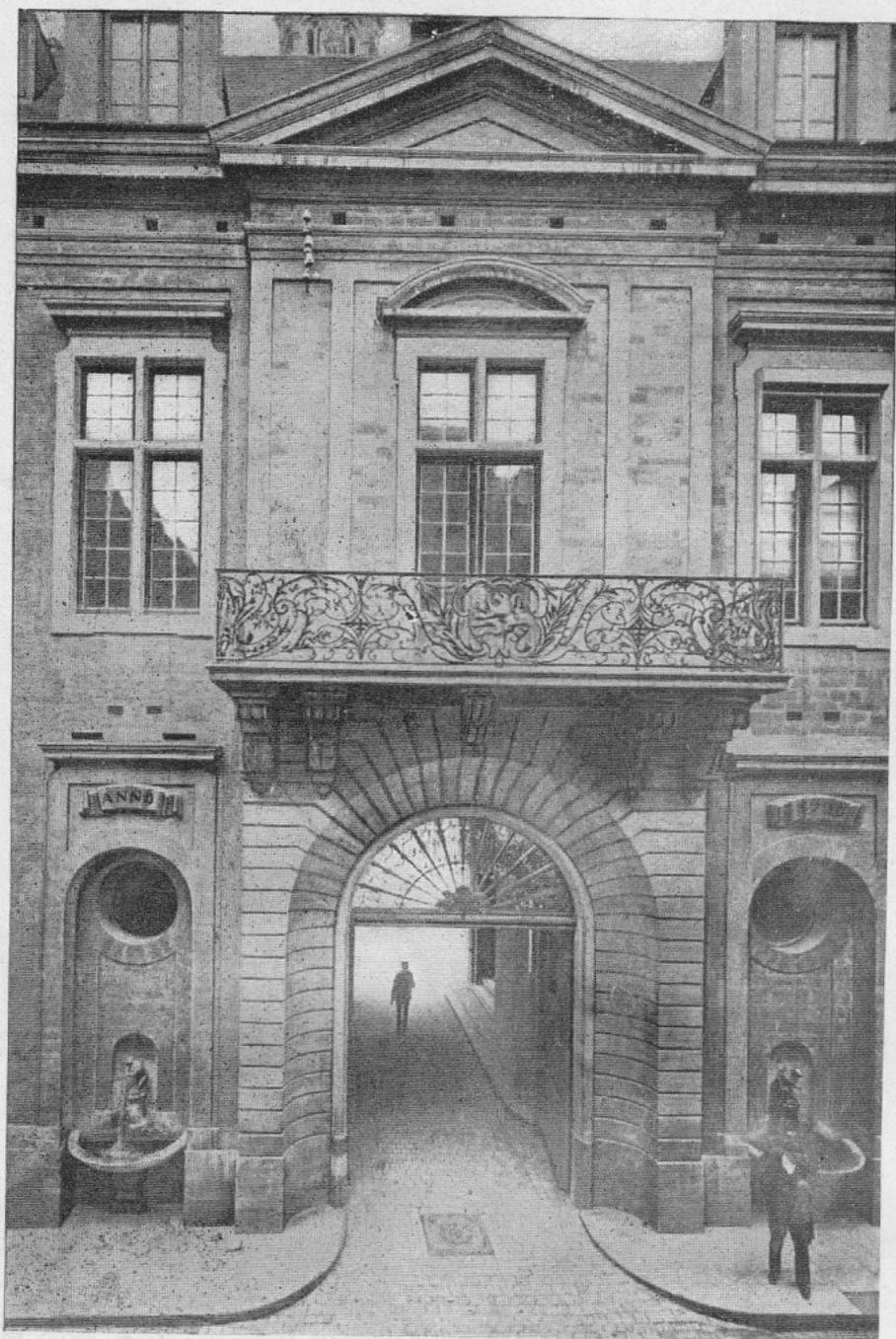


Fig. 7. — Aile gauche de l'Hôtel de Ville, en style Louis XIV (1706-1717), par C. Van Nerven.

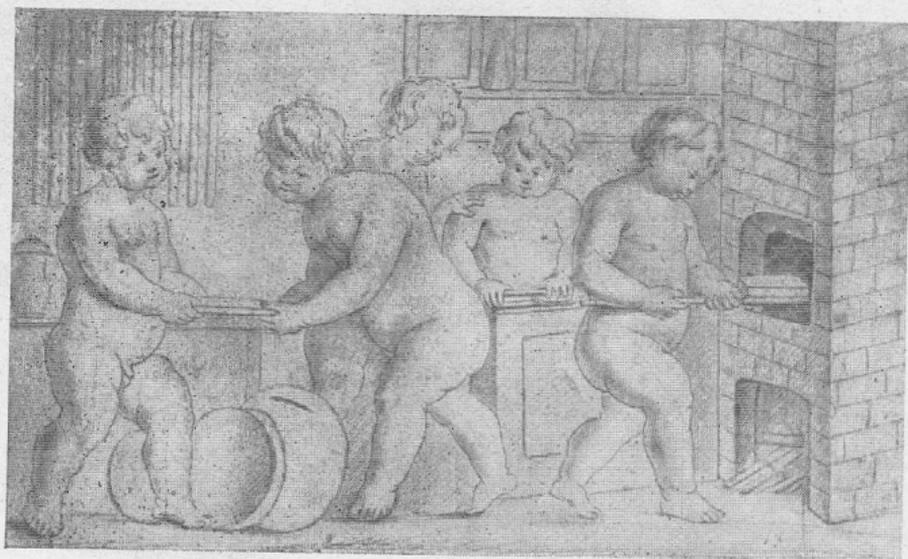


Fig 8 — Bas-relief de la Maison des Merciers, par Marc de Vos (1699).



Fig. 9. — Aile droite de l'Hôtel de Ville (1444). Etat avant la restauration.

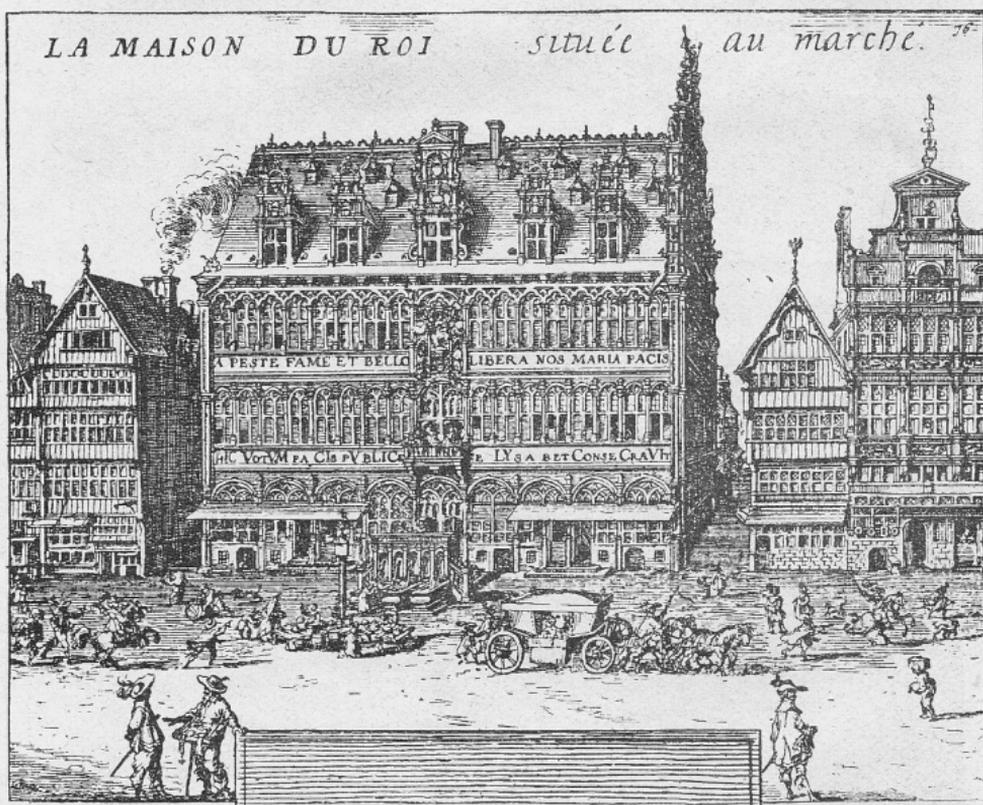


Fig. 10. — La Maison du Roi en 1627, d'après une gravure de Jacques Callot. A droite, l'Ammanşkamerke (en bois) et le Pigeon. A gauche, le Heaume (en bois).

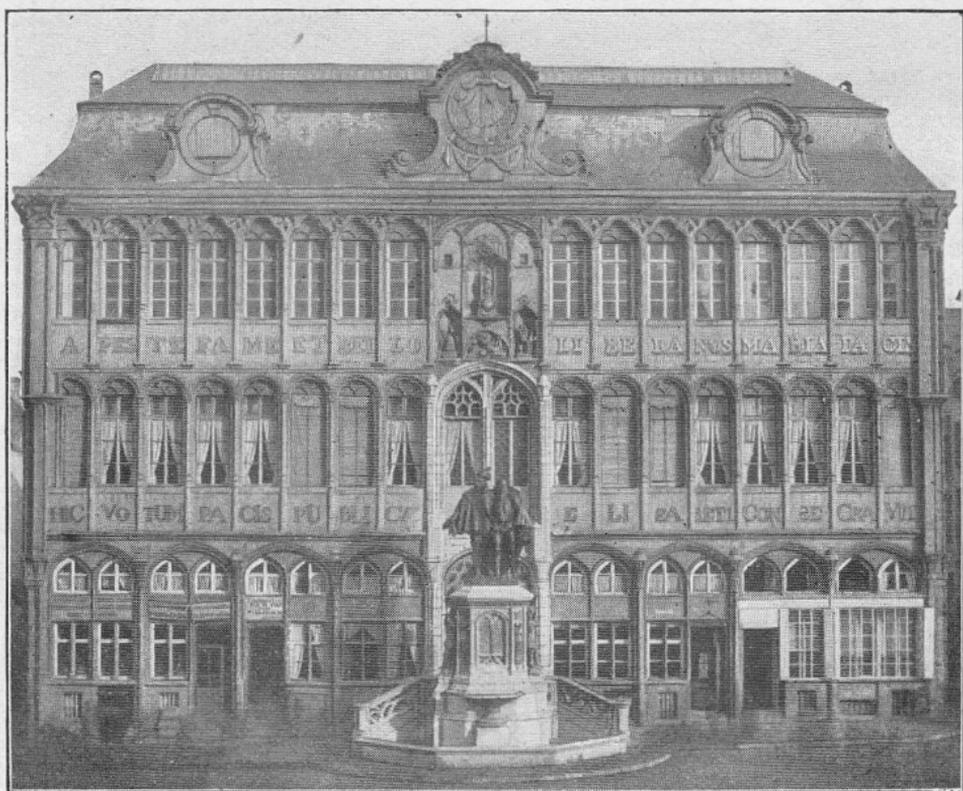


Fig. 11. — La Maison du Roi telle qu'elle était avant la démolition en 1872.

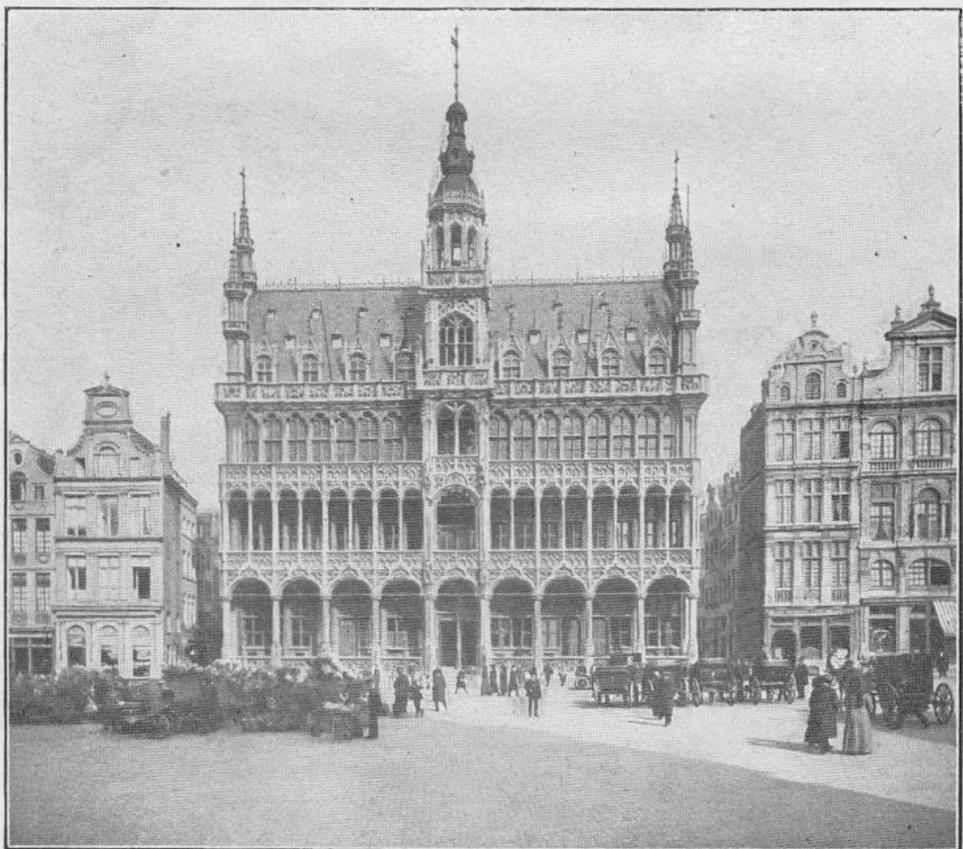


Fig. 12. — La Maison du Roi reconstruite et complétée (1873-1885).

l'aile gauche (fig. 13). Ces statues sont nouvelles. Nous savons cependant qu'il existait, à la tourelle d'angle, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, quatre statues de souverains, celles de Philippe le Bon, de Charles le Téméraire, de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche.

Quant à la balustrade à créneaux de la toiture, à la tourelle d'angle et à la toiture, elles répondent au style de l'aile gauche.

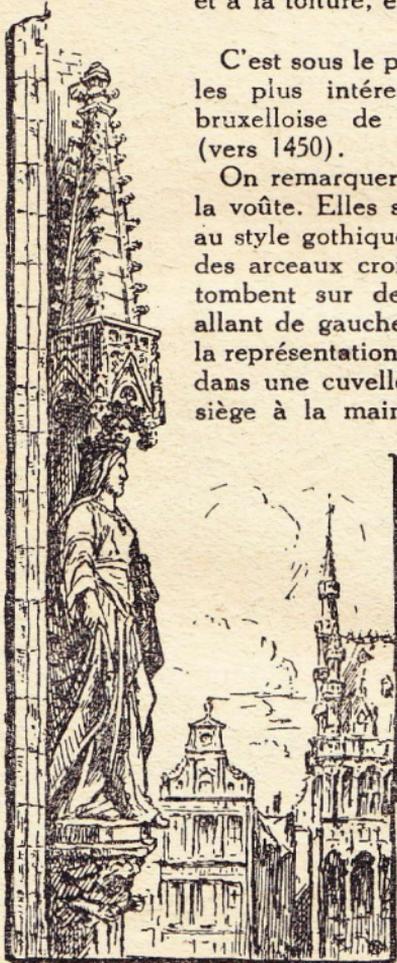


Fig. 13. — Statue, dais et socle.  
(Aile droite de l'Hôtel de ville).  
(c. 1450.)

Les clefs de voûte sont intéressantes. Elles comprennent deux groupes distincts de motifs qui, chose curieuse, ne sont pas entremêlés, mais disposés, systématiquement, groupe par groupe. Dans les travées de droite, nous trouvons des sièges, des escabelles, des fauteuils, des chaises et des pelles entrecroisées, allusion manifeste à la scène des empileurs de chaises figurée sur un des chapiteaux; dans les travées de gauche, des figures de clercs, d'évêques, de bourgeois, de manants, de femmes du peuple, types divers qui sont empruntés aux différentes classes sociales et où il se mêle parfois une pointe satirique (fig. 15 et 16).

Les chapiteaux historiés des colonnes sont particulièrement dignes d'attention. Nous les avons décrits ailleurs (1). Celui du milieu est une satire des mœurs dissolues du clergé. Des moines attablés

C'est sous le portique que nous trouvons les sculptures les plus intéressantes. Elles appartiennent à l'école bruxelloise de sculpture arrivée à toute sa maturité (vers 1450).

On remarquera, tout d'abord, le jeu des nervures de la voûte. Elles sont prismatiques, caractère qui répond au style gothique tertiaire, et différentes par conséquent des arceaux croisés de la galerie de gauche. Elles retombent sur des corbeaux extrêmement curieux. En allant de gauche à droite, nous trouvons, dans le coin, la représentation comique d'un bonhomme qui est tombé dans une cuvette, ensuite un homme qui s'escrime un siège à la main, un autre qui construit un siège de bois; plus loin, deux individus qui se disputent, un bourgeois et un clerc, celui-ci se défendant à l'aide de son bréviaire placé au fond de sa chemise de cuir, celui-là se servant d'une escabelle comme arme de défense; plus loin encore, un personnage — probablement un clerc — qui tient dans ses mains un pot et une gourde, buvant alternativement à l'un et à l'autre (fig. 14); à côté, un chanoine, reconnaissable à l'aumusse qu'il porte sur la tête; accoudé sur ses in-folios, il a vidé un broc et semble peu disposé au travail; au cul-de-lampe voisin, un clerc explique à un manant hébété le texte d'un in-folio largement ouvert; enfin, les deux derniers culots représentent, l'un un homme coiffé d'un chaperon tenant un vase sous le bras, l'autre un homme, la dague au côté, qui porte dans la main une grosse boule.

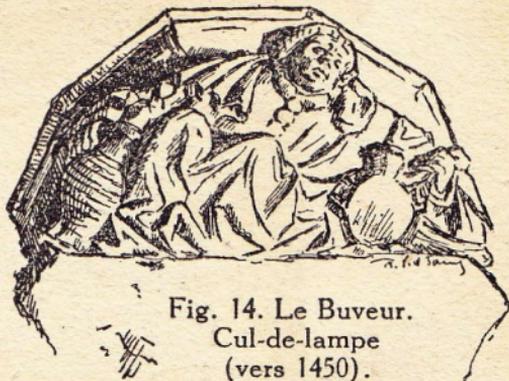


Fig. 14. Le Buveur.  
Cul-de-lampe  
(vers 1450.)

(1) Voir Tome II. *Musées. Musée Communal*, page 224 et fig. 8 et 9.

mangent et boivent, d'autres, en cellule, se livrent à des libations que favorise un personnage qui leur tend du dehors un broc de bière. Un moine pourtant représente la vertu au milieu de cette bacchanale. De la main gauche il tient un énorme bréviaire, de la main droite il refuse la boisson que lui offre un de ses collègues (fig. 17).



Fig. 15. — Clef de voûte.  
Un manant (c. 1450).



Fig. 16. — Clef de voûte.  
Une béguine (c. 1450).

Le chapiteau, à droite, est illustré de scènes diverses. Voici une bonne mère de famille qui allaite un enfant, tandis que du pied elle pousse un berceau où dort un deuxième enfant. Un guerrier fatigué repose dans un fauteuil, la tête appuyée sur la main. Plus loin, une femme tient une quenouille et file. Près d'elle des amoureux s'em-

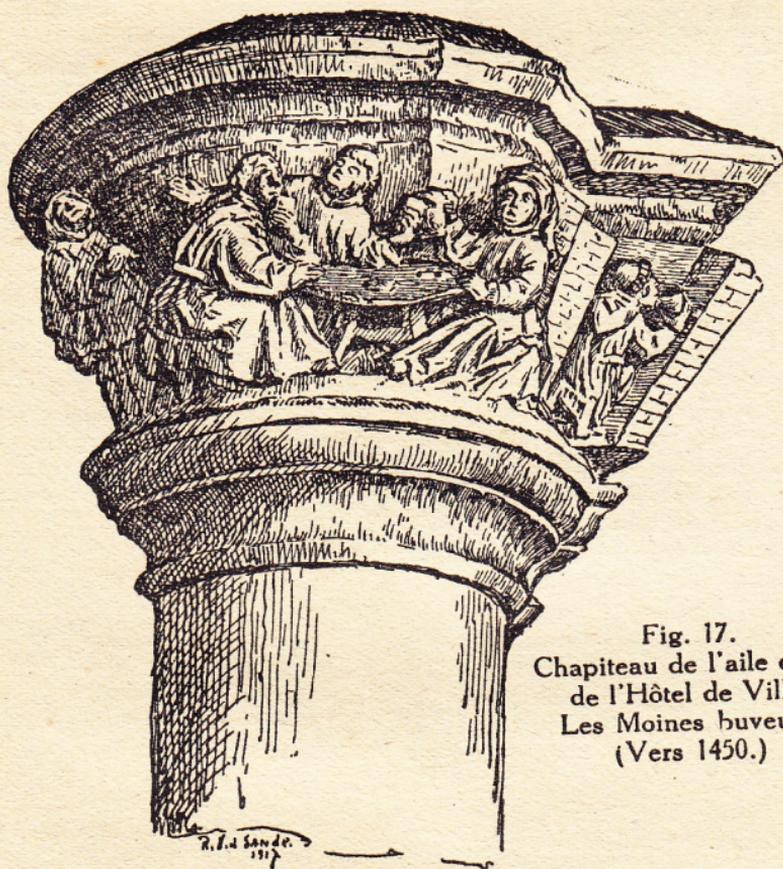


Fig. 17.  
Chapiteau de l'aile droite  
de l'Hôtel de Ville.  
Les Moines buveurs.  
(Vers 1450.)

brassent, d'autres arrivent au rendez-vous et se donnent chaleureusement la main. Que signifie toute cette représentation? Peut-être un fabliau du temps dont nous ne saisissons plus la signification, à moins

que le sculpteur n'ait voulu opposer la fidélité conjugale et la vie domestique à l'amour du plaisir et à la dissipation.

Le troisième chapiteau, à gauche, est orné d'une scène mouvementée où nous voyons un maître et ses compagnons lancer et empiler frénétiquement des chaises (fig. 18). Nous n'en saisissons pas davantage le sens. Souvent la chaise et la pelle interviennent dans l'ornementation de cette partie de l'Hôtel de Ville. Tantôt nous les avons trouvées sur les clefs de voûte de la galerie, et nous avons remarqué sur les culots des personnages luttant une escabelle à la main. On a pensé qu'il s'agissait là d'une allégorie ayant trait à l'expulsion des patriciens par les démocrates, le nettoyage de l'ancien régime par le nouveau, mais cette explication nous paraît peu admissible. La révolution démocratique de 1421 était accomplie depuis trente ans déjà, quand on édifia cette aile de l'Hôtel de Ville; de plus, elle n'a pas eu pour effet, comme en Flandre, d'écarter du pouvoir le patriciat au profit exclusif de la démocratie. Elle a abouti à un partage du pouvoir entre les patriciens et les plébéiens, équilibre parfait qui n'a été troublé que momentanément, de 1477 à 1480, quand la démocratie revendiqua pour elle seule la direction de la cité et expulsa les patriciens de l'administration communale.

Cependant le XV<sup>e</sup> siècle fut une ère d'émancipation politique ouvrière; ce courant nouveau dans les idées explique peut-être pourquoi la plupart des culs-de-lampe qui supportent les statues de la partie extérieure de la galerie, célèbrent le travail. Nous trouvons, en effet, successivement, en allant de gauche à droite, une blanchisseuse à la cuvette, un joueur de viole, une marchande de volaille serrant le cou d'une oie, un forgeron à son enclume, un charron tenant une roue inachevée, un cordonnier à son établi, une femme gardant un enfant.

La façade latérale, dans la rue de la Tête d'Or, répond par son ordonnance à celle de la rue de l'Etoile. Elle délimite nettement

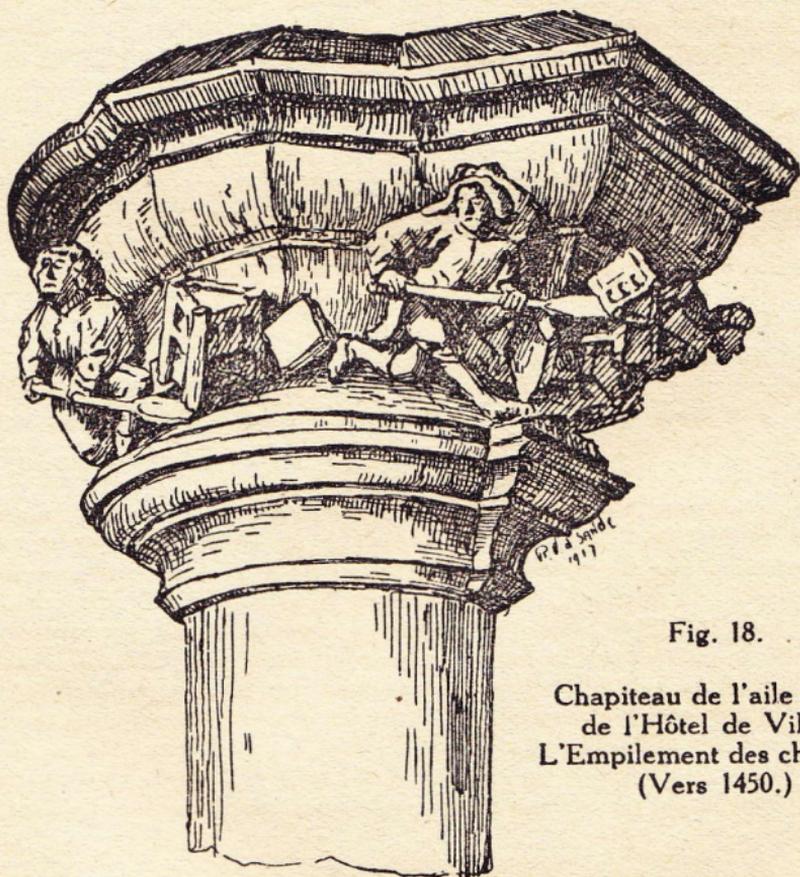


Fig. 18.

Chapiteau de l'aile droite  
de l'Hôtel de Ville.  
L'Empilement des chaises.  
(Vers 1450.)

le quadrilatère formé par l'aile construite en 1444-1450. Les statues, qui représentent des Bruxellois célèbres dans les sciences, les arts et les lettres, ont été placées en 1900.

## III. LA TOUR

(1449-1454)

La tour, chef-d'œuvre d'élégance et d'habileté, est incontestablement la plus belle qu'on puisse trouver, non seulement en Belgique, mais même à l'étranger. Placée au centre de la ville — *in ombilico urbis*, comme disait un voyageur ancien — elle semble surgir du sol comme d'un seul jet. De quelque côté qu'on s'approche de la ville, on l'aperçoit de loin, svelte et ajourée, belle surtout quand le soleil inonde de lumière la blancheur nacrée de sa flèche aérienne.

Son histoire est une énigme que nous voudrions expliquer. Pourquoi le porche n'est-il pas au milieu? Nous savons que sur cet emplacement s'élevait jadis un *beffroi* que la Ville construisit sur le terrain du *Wilden Ever*, exproprié en 1327. Nous le savons par deux documents irrécusables, un compte de la ville du mois d'octobre 1405 et une annotation trouvée dans un registre aux recettes du Grand Béguinage, également de 1405. Nous lisons dans ce registre que les béguines ont reçu de la ville 11 escalins et demi ainsi qu'un chapon en paiement d'un cens grevant « le WILDEN EVER, là où maintenant s'élève le beffroi ». C'est formel. Tout aussi formelle et beaucoup plus détaillée est la relation que les receveurs communaux nous font des dépenses effectuées pour la construction de l'Hôtel de Ville, au mois d'octobre 1405. Il y est question du beffroi à différentes reprises. Tantôt les receveurs signalent la grosse charpente de la Maison de Ville qui repose dans le flanc du beffroi, tantôt ils parlent de la toiture de la maison échevinale qui passe derrière le beffroi, tantôt enfin des statues qui en ornent l'entrée.

Dans la conception primitive de l'Hôtel de Ville ce beffroi servait de tour d'angle. Fut-il construit en même temps que l'Hôtel de Ville, ou lui était-il antérieur? Rien jusqu'à présent ne nous permet de trancher cette question dans un sens ou dans l'autre. Toutefois, bien que les deux hypothèses soient vraisemblables, celle d'un beffroi existant déjà, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, pourrait peut-être bien se vérifier un jour.

En 1449, après la construction de l'aile droite, le beffroi, suffisant comme tour terminale, ne l'était plus comme tour centrale. Il fallut le remplacer, et la tâche de Jean Van Ruysbroeck, avec lequel la Ville signa la convention du 23 janvier 1449, fut précisément d'ériger une nouvelle tour, mieux proportionnée aux deux ailes qui composaient désormais l'Hôtel de Ville. L'architecte ne démolit pas le beffroi de fond en comble. Pour des raisons précises qui nous échappent, il en conserva le rez-de-chaussée, renforça considérablement la maçonnerie, à droite, et obtint ainsi, à partir du premier étage, une assiette suffisante pour y asseoir les étages successifs de la nouvelle tour (fig. 1).

Pour avoir une idée de la superficie du beffroi, il suffit de passer sous le porche de l'Hôtel de Ville. Celui-ci se compose de deux parties séparées par de puissants trumeaux. La première partie, à peu près carrée, correspond, du moins nous le pensons, aux dimensions de la tour primitive. Sous cette partie, construite sur un excellent sable et non pas dans la tourbe, s'étendait jadis une cave ou souterrain dont nous avons retrouvé les vestiges. Le niveau de la Grand'-Place s'étant sensiblement élevé — de 60 centimètres environ depuis la construction de l'aile gauche de l'Hôtel de Ville en 1402 — il se peut qu'on montait par un escalier à la salle du rez-de-chaussée du beffroi, tandis qu'on descendait par quelques marches dans le souterrain (1).

(1) Telles sont les déductions que l'étude actuelle du problème du porche de l'Hôtel de Ville nous permet de faire. Nous les signalons dès maintenant, afin de stimuler les recherches des archéologues.

Cet examen du porche terminé, revenons à la Grand'Place. Plaçons-nous à une certaine distance de l'Hôtel de Ville, afin d'avoir autant que possible une vue d'ensemble de la tour (1).

La tour construite par Van Ruysbroeck se compose de trois parties : une *partie carrée* qui compte quatre étages, une *partie octogone* à trois étages, une *flèche* pyramidale.

Chacun des étages de la partie carrée a deux fenêtres. Celles du premier et du second étage sont identiques aux fenêtres de l'aile gauche. Une même rangée très serrée de statues y occupe également l'espace entre les deux étages. A partir de la corniche du toit, on trouve des fenêtres ajourées, hautes, ogivales, divisées par des meneaux et ornées dans le tympan d'une rosace quadrilobée. La partie carrée de la tour est couronnée d'une balustrade à trilobes ajourés.

Plus haut la tour devient octogone et compte trois étages dont les fenêtres sont identiques à celles des deux étages supérieurs de la partie carrée. Une balustrade ajourée les sépare. Les fenêtres du troisième étage s'achèvent par un gable gothique flamboyant surmonté d'un puissant fleuron.

Dans cette partie octogone vient s'adapter la flèche pyramidale dont les parois sont ajourées et les arêtes garnies de crochets.

Sur la pointe de cette pyramide repose une table en pierre de douze pieds de circonférence (3<sup>m</sup>25 environ), sur laquelle pivote un saint Michel en cuivre, haut de 5 mètres environ, foulant à ses pieds le démon. Il fut exécuté par Martin Van Rode et hissé au haut de la tour en 1454.

Nous venons de voir la structure générale de la tour par étage successif. Il importe maintenant d'en examiner le jeu des *clochetons*.

Au-dessus de la balustrade qui achève la partie carrée de la tour, se dressent deux clochetons qui s'élèvent le long du premier étage de la partie octogone. Ils répondent, comme types, aux clochetons d'angle de l'Hôtel de Ville. Une même balustrade les contourne à leur base, puis deux galeries les encerclent, les divisant en deux parties. De la galerie supérieure surgit la flèche dont les arêtes sont garnies de feuilles de chou frisé.

Ces deux clochetons descendent en encorbellement le long de la partie carrée de la tour dont ils marquent ainsi vigoureusement les angles. Ils viennent s'appuyer, à la hauteur des fenêtres du premier étage, sur deux énormes culs-de-lampe.

Au centre de la tour se profile, en guise de trumeau, une tourelle engagée. Elle est de dimensions moindres que les tourelles d'angles, et s'achève dans le clocheton du deuxième étage de la partie octogone.

Les clochetons de cette partie octogone sont réunis au corps central de la tour par des arcs-boutants. Des pinacles couronnent la balustrade supérieure. D'étage en étage, nous avons ainsi un jeu de clochetons qui vont en diminuant dans des proportions si heureuses qu'ils contribuent à faire de la tour un modèle d'élégance et d'équilibre statique.

Le **porche d'entrée** est orné de sculptures (fig. 2). Dans le tympan, les patrons des serments ou gildes militaires de la ville : au centre, saint Michel, patron des escrimeurs; à droite, saint Georges, patron des arbalétriers; à gauche, saint Christophe, patron des arquebusiers; dans les angles, saint Sébastien, patron des archers. La série se complète par saint Géry, évêque, en l'honneur duquel fut élevée la première église de Bruxelles, dans l'ancienne île Saint-Géry. Dans les niches, des statues symboliques : à gauche, la Paix, la Prudence et la Justice; à droite, la Force, la Tempérance et la Loi. Toutes ces statues ont été nouvellement composées lors de la restauration de la tour, vers 1850; quant aux culs-de-lampe et aux huit prophètes, assis tout autour de la voussure de la porte, ils reproduisent fidèlement des originaux déposés au Musée Communal (2).

(1) Ceux qui visiteront le Musée Communal ne manqueront pas de voir la tour de l'Hôtel de Ville du haut du balcon de la Maison du Roi. C'est de là que la vue est la plus belle.

(2) Tome I. *Les Musées. Le Musée Communal*, page 223 et fig. 7 et 10.

Les culs-de-lampe, du XV<sup>e</sup> siècle, sont intéressants. A gauche, ceux qui soutiennent les statues de la Paix, de la Prudence et de la Justice, représentent des personnages, sans doute des magistrats, qui montrent le livre de la Loi; à droite, ceux qui servent de supports aux trois autres statues symboliques, une rixe au cours de laquelle un des combattants saisit l'autre par la barbe (fig. 19), et des musiciens. Les culs-de-lampe placés en dessous des statues qui ornent le tympan, sont non moins intéressants. L'un d'eux surtout — celui qui soutient saint Sébastien — est particulièrement amusant. Une femme, agenouillée aux pieds d'un clerc, se confesse, tandis que le diable lui souffle à l'oreille quelque mauvais conseil.



Fig. 19. — Une rixe.  
Cul-de-lampe du porche  
d'entrée (c. 1450).

### Les huit prophètes

Cependant dans tout cet ensemble ornemental les huit prophètes l'emportent en intérêt. Par leur style, ils font exception parmi les sculptures de l'Hôtel de Ville. Ils n'appartiennent ni au règne d'Antoine de Bourgogne (1406-1415) ni à celui de Philippe le Bon (1430-1467), périodes respectives de l'achèvement des deux ailes de l'édifice. Les plis des draperies qui les enveloppent, nous avertissent qu'il faut plutôt les attribuer à l'école brabançonne de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, en effet, surtout à partir de l'avènement



Fig. 20. — Prophète sous la  
forme d'un scribe.  
Porche de l'Hôtel de Ville.  
(Fin XIV<sup>e</sup> siècle.)



Fig. 21. — Prophète avec banderole.  
Porche de l'Hôtel de Ville.  
(Fin XIV<sup>e</sup> siècle.)

de Philippe le Bon (1430), les sculpteurs, comme les peintres, caractérisent leurs œuvres par des plis cassés, anguleux et profonds. Or, ici, les plis sont encore ondoyants et souples (fig. 20 et 21).

Comment expliquer la présence insolite de cette statuaire du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'ornementation du porche de l'Hôtel de Ville? On a songé à un remploi de statues provenant d'un autre édifice. Nous



Fig. 22.  
Maclair de la porte  
d'entrée de l'Hôtel de  
Ville. (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)

préférons y voir des restes de la décoration de la porte d'entrée de l'ancien beffroi.

Grâce à ces sculptures, les trois premières phases de l'évolution de l'école bruxelloise se trouvent représentées dans notre Hôtel de Ville : les prophètes rappellent la période de formation qui correspond au règne de Jeanne et Wenceslas (1356-1406), les décors de l'aile gauche caractérisent les productions de la période intermédiaire qui coïncide avec le règne d'Antoine de Bourgogne (1406-1415), les ornements, enfin, de l'aile droite se rapportent à la belle période de maturité de notre école sous le règne de Philippe le Bon (1430-1467). Il suffirait d'y ajouter les sculptures de la Maison du Roi qui appartiennent à la toute dernière époque de l'évolution de la sculpture ornementale gothique (1515-1530) pour avoir un aperçu presque complet de cet art à Bruxelles, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du règne de Charles-Quint.

### Saint Michel

Au haut de la tour, faisant office de girouette, se trouve le *Saint Michel* de Martin Van Rode. Vue de près, cette statue, faite de plaques de métal agencées, paraît maladroite et disproportionnée. Placée à cent mètres de hauteur, elle devient svelte et gracieuse, profilant sur le ciel une superbe silhouette.

Haute de 2<sup>m</sup>70 environ, sans la croix, l'épée et le diable, la statue fut hissée sur la tour en 1454. La tour elle-même, depuis le sol jusqu'à la boule de pierre sur laquelle pivote l'archange, serait haute de 330 pieds 1/2, soit 90 mètres environ, s'il faut en croire les géomètres de la ville qui la mesurèrent au XVII<sup>e</sup> siècle. La statue fut restaurée à différentes reprises. En 1617, elle fut descendue devant la porte de l'Hôtel de Ville où les Archiducs Albert et Isabelle vinrent l'admirer. Elle fut encore redorée en 1658, 1770, 1825, 1841 et la dernière fois en 1896. Non seulement elle fut redorée, mais son armature intérieure, fortement consommée, fut remplacée par une armature en bronze phosphoreux ne s'oxydant pas. Saint Michel regagna son socle au commencement de l'année 1897.

### IV. LA COUR INTÉRIEURE

Passons sous le porche de l'entrée principale et rendons-nous dans la cour intérieure. En passant, remarquons le *maclair de la porte* et la porte elle-même, du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. Le maclair est hautement intéressant. Il représente Saint Michel terrassant le démon (fig. 22). La construction même de la porte est non moins digne d'intérêt. Elle est faite de deux battants, garnis de formidables pentures fleuronées. Dans un des battants il y a un guichet, orné d'une applique de serrure du XVII<sup>e</sup> siècle et d'un marteau de porte. Dans l'autre, un judas.

Le *porche*, nous l'avons dit déjà, se compose de deux parties. La partie antérieure est carrée et correspond aux dimensions du bef-

froi primitif. Dans les angles, des culots sur lesquels retombent les nervures croisées de la voûte. Un des culots, celui de gauche en entrant — représentant un personnage tenant une banderole — rappelle par son style les prophètes du tympan. Sur le plat du mur, faisant face à la Grand'Place, une statue moderne, élevée en l'honneur de l'architecte de la tour, Jean Van den Berghe dit Van Ruysbroeck

La deuxième partie du porche est faite de deux travées dont les nervures viennent s'appuyer sur des corbeaux à personnages. A droite, au milieu, une dispute entre mari et femme; dans l'angle une femme qui dort, la tête appuyée sur un oreiller.

Arrivé dans la cour, on remarque aussitôt les deux parties bien distinctes dont se compose l'Hôtel de Ville : la partie gothique et la partie en style Louis XIV. La première nous occupera tout d'abord. Elle est la façade postérieure du monument qui fait front à la Grand'Place. La toiture est bordée de la même balustrade à créneaux; çà et là surgit une tourelle (fig. 23). Les fenêtres du premier et du deuxième étage sont rectangulaires à croisillon. A gauche, on trouve une fenêtre à ogive dont la partie supérieure a été conservée. A droite, on remarque, en dessous du toit, les traces de fenêtres qui étaient jadis des fenêtres extérieures; elles éclairaient l'étage situé au-dessus de la Salle gothique actuelle. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont un arc en ogive. Elles nous paraissent avoir été mal restaurées, car le croisillon, identique à celui des fenêtres rectangulaires des étages, divise si maladroitement l'ogive qu'il est peu probable qu'une pareille forme ait pu exister au XV<sup>e</sup> siècle. Il aurait fallu, nous semble-t-il, un meneau central s'ouvrant à la hauteur de la base de l'ogive principale, de manière à circonscrire avec celle-ci deux ogives mineures.

L'entrée du porche est intéressante. L'ogive qui l'encadre retombe sur deux petits culots. Dans le tympan, trois socles anciens, jadis polychromés, sur lesquels on a placé des statues modernes, un peu froides, représentant la peinture, la sculpture et la science.

Dans la cour, on remarque deux fontaines dont le dessin est dû à J.-A. Anneessens (1714). Elles symbolisent les deux grands fleuves de la Belgique. A droite, *l'Escaut*, sous la forme d'un vieillard accoudé sur des roseaux, par Pierre-Denis Plumier, qui l'exécuta en 1715. A gauche, *la Meuse*, également sous l'aspect d'un vieillard accoudé sur une urne, par Jean De Kinder (fig. 24). Plumier exécuta également les quatre enfants et les autres ornements de la fontaine, d'après les dessins de Robert.

Dans le trottoir, on a inscrit les dates respectives de la construction des deux ailes de l'Hôtel de Ville, 1402 et 1444. Ailleurs 1715, 1717.

On n'oubliera pas de jouir du beau coup d'œil qu'on a de cette cour sur la Maison du Roi qui forme le fond de la Grand'Place.

#### V. AILE POSTÉRIEURE DE L'HOTEL DE VILLE (1705-1717)

La cour intérieure est bordée de trois côtés par un édifice en style Louis XIV. L'aile qui s'étend le long de la rue de l'Amigo est la plus importante.

Sur son emplacement s'élevait jadis la **Halle au drap**. L'industrie drapière avait pris une telle extension à Bruxelles que la petite halle primitive située derrière la Halle au Pain, la Maison du Roi actuelle, était devenue, au XIV<sup>e</sup> siècle, absolument insuffisante. En 1353, la Ville expropria les immeubles s'étendant derrière les deux *steenen* qu'elle avait acquis en 1301 et en 1327 pour en faire la Maison échevinale. C'étaient les maisons dites *de Sporwaer*, à l'angle de la rue de l'Amigo et de la rue de l'Etoile, *de Wilde Gans* et *de Meersman* au centre, *Sonien*, vers la rue de la Tête d'Or (fig. 3). La Ville commença, en cette année même, la construction d'une halle que les contemporains considéraient comme un modèle du genre. Le Magistrat de Saint-Omer s'empressa d'envoyer une lettre aux échevins de Bruxelles pour s'enquérir de l'organisation de la vente dans le nouvel édifice, Cologne délégua un député pour venir voir sur place les pro-

grès réalisés, d'autres villes encore vinrent s'instruire de notre exemple.

A côté de cette Halle, au coin de la rue de la Tête d'Or et de la rue de l'Amigo, s'élevait le *Boterpot* (le *Pot au Beurre*), jolie construction du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, couronnée d'une espèce de dôme bulbeux polygonal d'un gracieux effet. Elle nous est connue grâce à une gravure du XVII<sup>e</sup> siècle, exécutée par A. Santvoort d'après un dessin de Léon Van Heil le Vieux, seul document qui nous fasse connaître l'aspect de la Halle

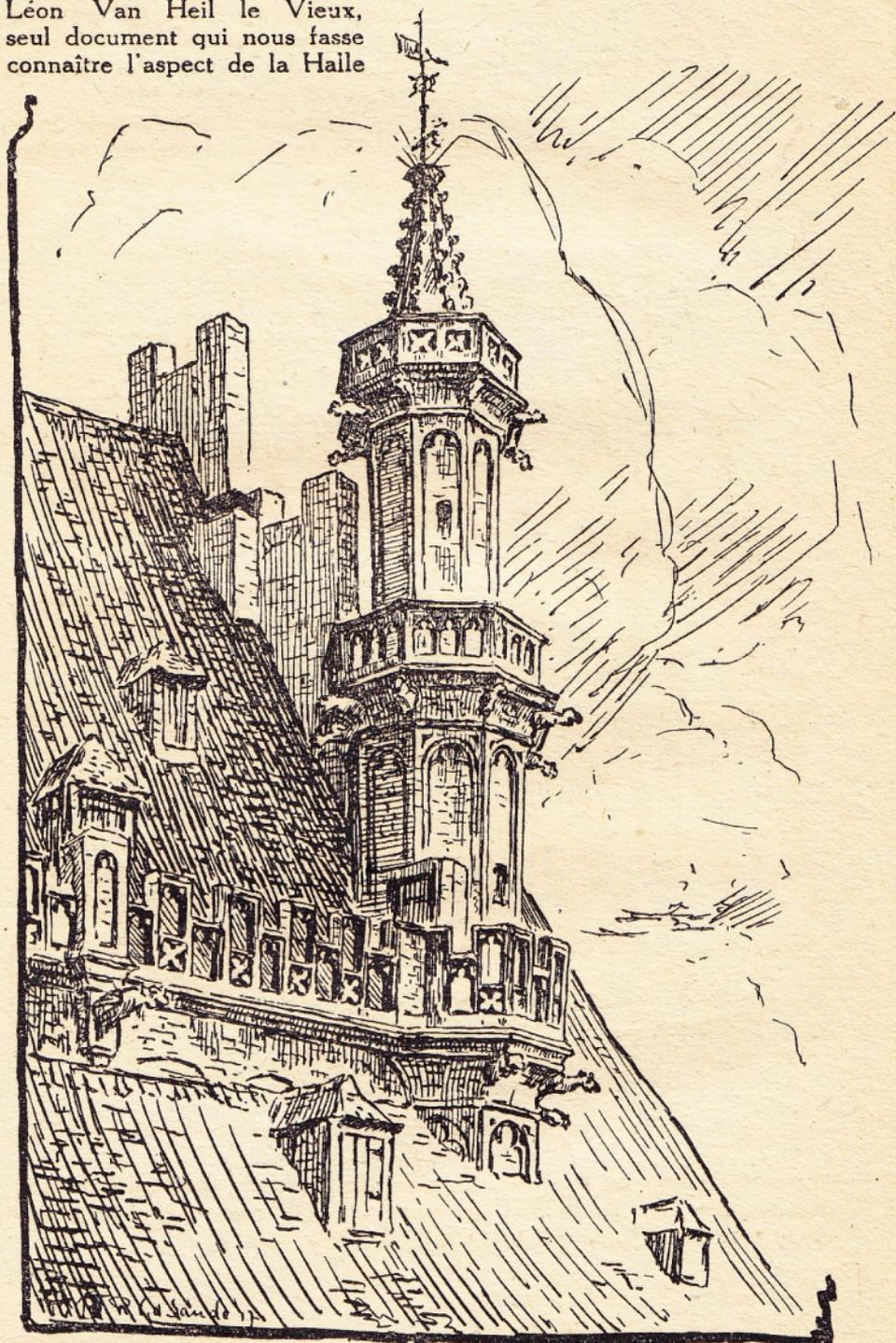


Fig. 23. Tourelle d'angle et balustrade à créneaux de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville (début du XV<sup>e</sup> siècle).

et du Boterpot avant le bombardement (fig. 40). La Halle devait compter deux étages; l'étage supérieur était surmonté d'un toit, composé d'une série de fenêtres, construites d'après un système identique au système moderne dit Reckhem. Le faite du toit était achevé par une crête ajourée, et du côté de la cour une balustrade, semblable à celle de l'Hôtel de Ville, courait tout le long de l'édifice.

Le terrible bombardement de 1695 détruisit de fond en comble la

Halle au drap de 1353 et le *Boterpot* adjacent. Après la catastrophe, la Ville ne songea pas à rebâtir le monument incendié, devenu d'ailleurs inutile depuis que la draperie était tombée en pleine décadence. Elle abandonna aux Etats de Brabant le soin d'y construire un édifice où ils auraient leur salle de réunion, leur greffe et les locaux nécessaires à leur administration. L'ingénieur Corneille Van Nerven fut l'architecte de la nouvelle bâtisse. Il la conçut en style Louis XIV et la joignit directement, de deux côtés, à l'Hôtel de Ville. La première pierre fut posée, le 19 mars 1706, par le bourgmestre des lignages, Charles Van den Berghe, comte de Limminghe. Le *mai* fut placé en décembre 1708 et le bâtiment fut entièrement achevé en 1717.

Vers la cour, le rez-de-chaussée se compose d'une galerie jadis ouverte, garnie d'une balustrade, et ornée de deux fontaines, symbolisant l'Escaut et la Meuse, œuvres de Plumier et de De Kinder.

Vers la rue de l'Amigo, l'édifice, long de 65 mètres environ, est d'une architecture simple. Il fut restauré en 1893. La porte d'entrée, cintrée, est surmontée d'un balcon en fer forgé dans lequel on dé-

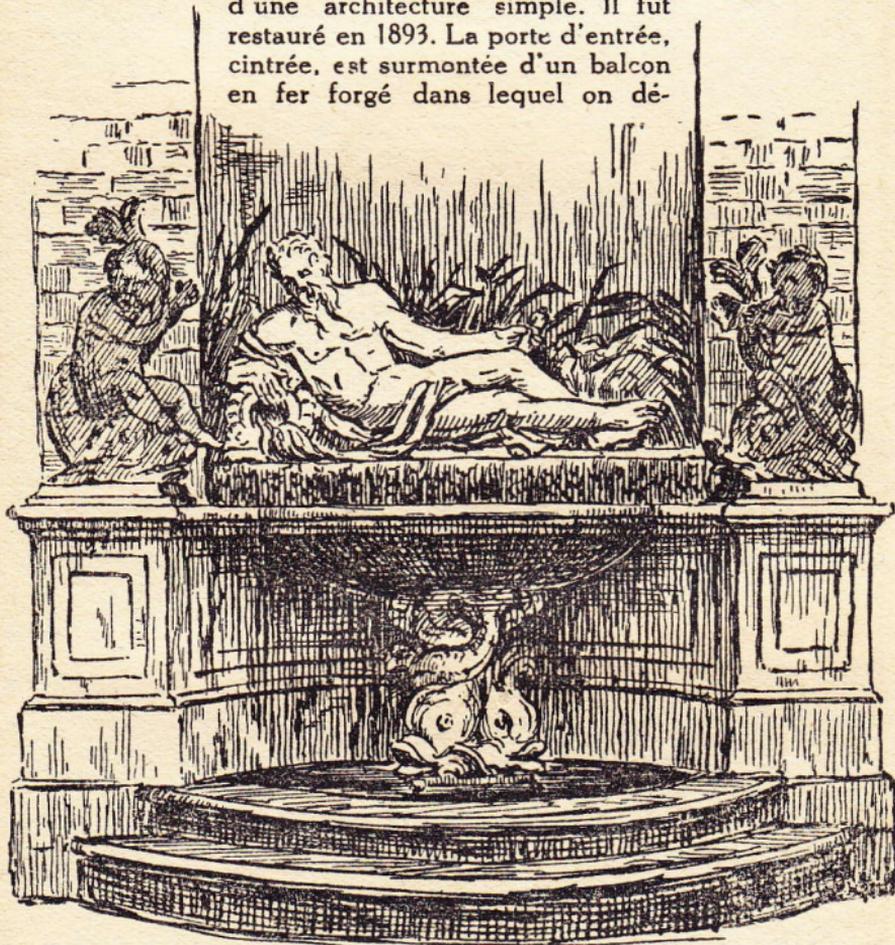


Fig. 24. Fontaine symbolisant *la Meuse*, par Jean De Kinder (1715).

couvre les armes du Brabant, allusion aux Etats du Brabant qui occupaient cette aile de l'Hôtel de Ville (1). De part et d'autre, deux charmants petits lions qui font office de fontaine (fig. 7).

(1) La balustrade du balcon, qui était très délabrée, a été restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est regrettable qu'on ait placé au-dessus des armes du Brabant une couronne murale qui n'a pas de sens, au lieu d'une couronne ducal. Il est non moins regrettable qu'on ait remplacé les grilles des fenêtres qui faisaient saillie, par des grilles plates, insignifiantes pour la perspective. Espérons que dès que l'occasion s'en présentera, cette double erreur sera réparée. On enlèvera aussi le croisillon rectangulaire des fenêtres gothiques du rez-de-chaussée de la cour intérieure dont nous signalions tantôt le défaut.

Pour l'intérieur du monument, voir tome II. *Les Musées. Hôtel de Ville*, pages 201 à 211.

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

## de la Première Partie.

AVANT-PROPOS DU T. C. . . . .	3
PRÉFACES DE L'AUTEUR . . . . .	5
1. L'Hôtel de Ville . . . . .	9
2. La Maison du Roi . . . . .	31
3. La Grand'Place . . . . .	37
4. La vieille route marchande . . . . .	91
5. La « Via Populi » . . . . .	123
6. Promenade dans le quartier de Manneken Pis . . . . .	141
7. A travers le quartier des Brigittines . . . . .	151
8. Par les petits remparts et les bassins comblés . . . . .	157
9. Les abords du Sablon . . . . .	171
10. Les abords de l'église Sainte-Gudule . . . . .	185
11. Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinentes . . . . .	189
12. Les boulevards du centre . . . . .	215
13. Les boulevards extérieurs . . . . .	233
14. Restes de l'enceinte murale du XIII <sup>e</sup> siècle . . . . .	245

---

Pour la *Table des artistes* cités au cours de l'ouvrage, voir à la fin de la deuxième partie du tome I<sup>er</sup>.

Les illustrations de **René Vandesande** (1889-1946)  
sont reproduites avec l'aimable autorisation  
de Madame **Marcelle Vandesande**,  
petite-fille de l'artiste.